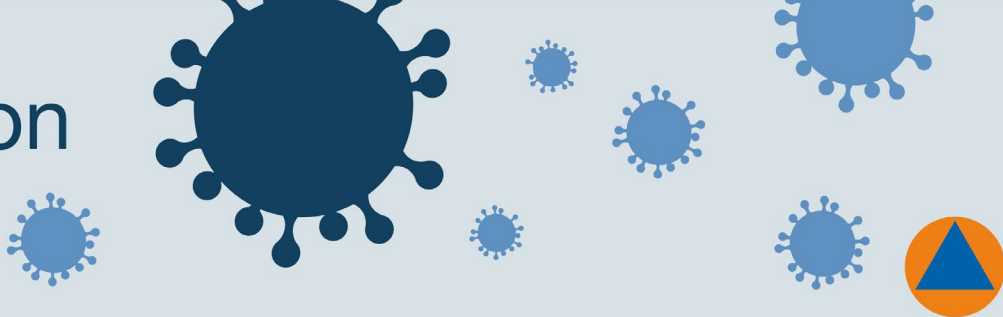


# Communication COVID-19



**DESTINATAIRES : À tous les utilisateurs de la flotte de véhicules du  
CISSS de Chaudière-Appalaches**

**DATE : Le 2 décembre 2020**

**OBJET : RAPPEL – Priorisation d'utilisation de la flotte de véhicules  
et procédure de désinfection par les utilisateurs**

---

Dans un premier temps, nous tenons à vous rappeler que dans le contexte de la COVID-19 et dans le but de répondre aux services essentiels, la flotte de véhicules devrait être utilisée prioritairement pour :

- Le personnel devant se déplacer dans le cadre de services à domicile;
- Le personnel n'ayant pas de requis de véhicule, mais qui, durant la pandémie, doit se déplacer dans le cadre de l'offre de service à domicile;
- Le personnel qui transporte des usagers dans le cadre de ses fonctions.

Par ailleurs, il est obligatoire que chaque utilisateur effectue la désinfection du véhicule après chaque utilisation en appliquant la procédure suivante :

1. Vaporiser de la solution désinfectante sur une ou des feuilles de papier essuie-tout;
2. Nettoyer et désinfecter toutes les **surfaces intérieures** manipulées par les passagers: volant, levier de vitesses, poignées intérieures, tableau de bord/console multimédia, intérieur des portières et poignées, boucles et sangles de ceintures, etc.;
3. Nettoyer et désinfecter les surfaces **extérieures manipulées** par les passagers: poignées extérieures, poignée du coffre arrière, etc.;
4. Utiliser un essuie-tout neuf pour emballer ceux qui ont été utilisés;
5. Jeter les essuie-tout utilisés et **procéder à l'hygiène des mains** dès votre entrée dans l'installation.

Pour demander le réapprovisionnement de matériel de désinfection pour un véhicule ou pour tout questionnement concernant la procédure, veuillez adresser une demande auprès de la centrale régionale des transports par courriel:

[centrale.regionale.transports.ciSSSca@SSSS.gouv.qc.ca](mailto:centrale.regionale.transports.ciSSSca@SSSS.gouv.qc.ca) ou par téléphone au poste 82397. Pour une demande de matériel, il sera important de spécifier le véhicule, son port d'attache, ainsi que le nom de la personne qui doit recevoir le matériel pour le déposer dans le véhicule.

Nous vous remercions de votre collaboration habituelle.

Carole Bordès  
Directrice adjointe de la logistique

*Contenu et diffusion approuvés par : Isabelle Barrette, directrice générale adjointe, Performance, soutien et administration*